

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 3

Artikel: L'armée à l'Expo.02
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusions

Notre armée de milice, unique en Europe, est aussi vieille que la Suisse. Pendant des siècles, elle a défini le Corps helvétique qui était une alliance militaire. Actuellement encore, elle reste une colonne qui soutient la Confédération.

Il ne faut pas confondre armée de milice et armée de conscription comme on le lit couramment dans les écrits traitant d'Armée XXI. En effet

l'armée de milice, c'est la société civile en armes et la conscription n'en est qu'un élément. Depuis la fondation de la Confédération, le peuple manifeste sa souveraineté en portant une arme personnelle. Rappelons-nous qu'il y a quelques années encore les Appenzellois se rendaient à leur *Landsgemeinde* avec leur arme personnelle qui leur servait de pièce d'identité.

Que le Conseil fédéral veuille avoir à sa disposition une «force d'action rapide» pour

faire comme les voisins et pour répondre aux dangers actuels tels que les définit le Rapport Brunner, c'est dans l'ordre des choses mais qu'est-ce qui l'empêche d'augmenter l'effectif de l'armée de métier qui existe depuis la dernière guerre sous le nom de gardes-fortifications (GF)? Mais qu'il n'abatardise pas l'armée de milice qui, organisée régionalement en infanterie territoriale, peut assurer la paix intérieure par sa seule présence.

B. M.

L'armée à l'Expo.02

Pour la phase de construction, tout ou partie de 18 bataillons du génie ont été engagés (environ 6000 militaires), depuis septembre 1999 jusqu'à avril 2002. Ces formations ont œuvré au profit de la direction d'Expo.02 ou des projets de la Confédération. Ces différents engagements ont représenté quelque 15000 jours/hommes.

Du 1^{er} mai au 25 octobre 2002, 11000 militaires ont effectué leur cours de répétition dans le cadre d'Expo.02. A Meyriez, 1900 militaires ont accompli environ 24000 jours de service. De plus, des militaires de carrière, des gardes-fortifications ont renseigné le public sur leurs activités. Le budget en faveur de la mise en œuvre des mesures dites d'appui à l'Expo.02 s'élevait à en-

viron 2 millions de francs. Seul le 85% a été utilisé.

Durant la manifestation, la troupe a été engagée au profit de la sécurité publique par les polices cantonales de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud. 13 bataillons, pour la plupart des formations d'infanterie, ont appuyé les corps de police, soit une compagnie par police. Leurs missions étaient, entre autres, la régulation du trafic, la surveillance, la prévention et l'information. Sur les lacs, l'armée a mis à disposition des formations de canots moteurs et du génie ainsi que 4 bateaux de patrouille *P-80* afin d'assurer la mobilité de la police et d'autres organisations de sécurité et de secours. Les militaires faisant partie de la Société suisse de sauvetage ont effectué 800 jours de service.

Une compagnie sanitaire et une compagnie de sauvetage étaient stationnées en permanence dans le secteur de l'Expo.02, comme élément de réserve. Elles étaient prêtes à soutenir et à renforcer, le cas échéant, les services de sécurité et de secours en cas de catastrophe ou d'événement majeur. Les Forces aériennes ont mis à disposition des polices des moyens de transport (2 hélicoptères *Alouette III* et 1 *Super Puma*).

Pour la phase de démontage, l'armée fournit un certain nombre de militaires issus de 8 bataillons du génie (2 bataillons entre novembre et décembre 2002 et 6 bataillons entre février et juin 2003). Ces travaux de démontage par les formations du génie représenteront quelque 10000 jours/hommes.